



Assemblée générale

Distr. générale
6 janvier 2006

Soixantième session
Point 155 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 23 novembre 2005

[sur la base du rapport de la Sixième Commission (A/60/521)]

60/25. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Association latino-américaine d'intégration

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Association latino-américaine d'intégration,

1. *Décide* d'inviter l'Association latino-américaine d'intégration à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

*53^e séance plénière
23 novembre 2005*